



Membre d'honneur
le Dalai-Lama

Paris, le 6 février 2013

Madame Delphine Batho
Ministre de l'Écologie, du Développement
Durable et de l'Énergie
246 Boulevard Saint Germain
75007 Paris

Madame la Ministre,

Tout d'abord, étant donné que nous faisons le travail qui vous incombe, la moindre des politesses serait de répondre à mes différents courriers qui relèvent tous de vos compétences (procédure du Canada contre l'embargo européen sur les produits issus du phoque, transfert de l'ours blanc à l'annexe I de la CITES, etc.). Votre silence est d'autant plus incompréhensible que je préside une Fondation, reconnue d'utilité publique, où siège votre ministère.

Toutefois, je tiens à vous alerter d'une situation absolument intolérable, ridicule, gérée en dépit du bon sens par les services du ministère de l'Agriculture qui, par leur immobilisme, condamnent à mort deux éléphantesses détenues au parc de la tête d'Or à Lyon.

Depuis plus de deux ans, ces éléphantesses sont isolées, suspectées d'être tuberculeuses, sans qu'aucun test n'ait pu le confirmer. Le Préfet du Rhône, soutenu par le ministère de l'Agriculture, a pris un arrêté ordonnant la mise à mort des animaux. Il se base sur le code Rural qui ne s'applique nullement aux espèces sauvages comme les éléphants... **Si tous les Préfets devaient faire preuve d'un tel zèle, ce serait un vrai carnage dans les zoos !**

Je ne prends nullement la défense des zoos, encore moins des cirques avec animaux qui sont une véritable honte et qui devraient tous être fermés, je prends seulement la défense de ces deux éléphantesses, injustement condamnées à mort par une autorité non compétente.

En tant que ministre de l'Écologie, vous avez votre mot à dire et pourtant je n'ai entendu aucune prise de position de votre ministère dans cette affaire. Le Président François Hollande m'a adressé une lettre, le 9 janvier dernier, dans laquelle il écrit : « *J'ai demandé au ministre de l'Agriculture d'**approfondir les éléments de diagnostic sur l'état sanitaire des animaux** et sur la réalité des traitements disponibles en cas d'atteinte par la tuberculose, sur la base notamment des éléments que lui communiquera votre Fondation.* »

Le vendredi 18 janvier, après avoir reçu mes collaborateurs, le ministre de l'Agriculture déclarait sur LCI : « *l'euthanasie de ces éléphants, c'est l'extrémité s'il y a des **risques vérifiés, prouvés*** ». Pourtant, l'administration, en particulier le Préfet du Rhône, nous refuse l'accès aux animaux, comme nous avons pu le vérifier hier encore, pour réaliser ces tests indispensables qui nous permettraient de savoir si les éléphantesses sont, ou non, tuberculeuses.

C'est une situation invraisemblable, scandaleuse, je vous demande à vous, ministre de l'Écologie, comment peut-on en arriver là, à cette impasse, comment peut-on condamner à mort ces éléphantesses d'Asie, espèce protégée inscrite à l'Annexe I de la CITES, sans même savoir si elles sont malades ?

.../...

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

ffb@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr



Je vous transmets le protocole sanitaire suivi aux Etats-Unis pour les soins à apporter aux éléphants captifs, atteints de tuberculose, ma Fondation a fait traduire ce rapport et l'a déjà remis au ministère de l'Agriculture mais vos services seront sûrement intéressés. Il est urgent d'adopter, en France, un tel protocole car **les animaux malades doivent être soignés** et non abattus, sinon autant dire que la médecine vétérinaire n'est pas reconnue dans notre pays...

Nous devons savoir si les éléphantés du parc de la Tête d'Or sont malades, elle est là la priorité, **il faut commencer par le commencement et arrêter de dire n'importe quoi**. Alors comme les technocrates du ministère de l'Agriculture freinent toute initiative, je vous demande d'intervenir pour autoriser la mise en place immédiate des tests sérologiques, financés par ma Fondation et pratiqués par du personnel qualifié.

Je compte sur votre intervention car si ces éléphantés devaient réellement représenter un danger, **ne rien faire, ne rien savoir, est la politique la plus absurde qui puisse être suivie par le gouvernement**.

Ma Fondation est prête pour les tests, nos vétérinaires également, nous avons déjà perdu deux mois, ne perdons pas plus de temps...

Cordialement,

Brigitte Bardot
Présidente